

Conseiller | Conseillère financier

RÉF | 2965

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

- Maîtriser les notions économiques fondamentales.
- Conseiller et orienter les clients en matière de placements et de crédits.
- Analyser et anticiper les évolutions du marché.
- Assister et accompagner les clients dans la définition de leurs objectifs afin d'optimiser leur patrimoine.

Programme

1ère chef d'entreprise - 244 heures : Economie financière et monétaire (32h), Mathématique financière et utilisation d'excel (42h), Droit civil (32h), Législation bancaire (16h), Crédit privé (36h), Bourse (38h), Placements (18h), Compliance (8h), Déontologie du conseiller financier (8h), Préparation examen intermédiation bancaire (14h).

2ème chef d'entreprise - 244 heures : Analyse financière (40h), Méthodes comptables et lecture de bilans (36h), Crédit professionnel (36h), Placements spécifiques (52h), Gestion de portefeuille (12h), Fiscalité des placements (12h), Marketing, publicité (12h), Vente et communication (20h), Préparation examen intermédiation crédit (8h), Suivi du TFE (16h).

Pour plus d'informations, visitez <u>le site de l'organisme</u>.

Pratique en entreprise : CONSEILLEE

Vous choisissez une formation en alternance et même si la pratique en entreprise n'est pas obligatoire, elle est fortement conseillée pour acquérir les gestes et les pratiques de votre métier. Pour ce faire, vous pouvez conclure une convention de stage rémunérée avec une entreprise formatrice.

Le délégué à la tutelle est l'intermédiaire à la conclusion de la convention de stage. Il est présent pour vous orienter, vous aider dans vos recherches de stages, il est chargé des aspects administratifs et veille au bon déroulement de votre formation en entreprise.

Certification(s)

Diplôme de chef d'entreprise, homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles, ET Certificat de gestion



visée(s)

Type de formation Alternance PME

ORGANISATION

Durée 2 année(s)

Horaire en soirée ET en journée

8h par semaine: 2 soirées (mercredi/vendredi) ou 1 soirée et

le samedi matin)

Début septembre

Coût 325€/an - Coût réduit : Gratuit pour chercheur d'emploi

bruxellois inoccupé à temps plein (attestation A15 de moins de 2 mois obtenue via votre compte My Actiris) ou personne émargeant au CPAS (attestation de prise en charge par le

CPAS) -

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Avoir le *certificat de l'enseignement secondaire supérieur* de plein exercice (CESS) ou ou une équivalence de ce certificat

par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Avoir 18 ans accompli au 31/12 de l'année d'inscription

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Consultez les modalités d'inscription sur <u>le site de</u>

<u>l'organisme</u>. La période d'inscription se situe entre début mai

et le 31 octobre.

Pour s'informer

Rencontrez un délégué à la tutelle pour toutes questions

relatives aux stages (voir les permanences).



uniquement

Organisme

Efp - Sfpme : Chef d'Entreprise

Rue de Stalle 292b 1180 Uccle

Tél: efp 0800 85 210 http://www.efp.be